



LIVRE BLANC DE LA PHARMACIE D'OFFICINE EUROPÉENNE

Contribution des pharmaciens à l'efficacité des traitements et à la performance des systèmes de santé en Europe

*Pharmaceutical Group of European Union
Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne*

SYNTHESE

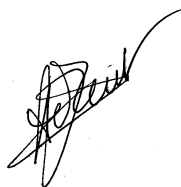
Le Livre blanc de la pharmacie d'officine européenne est né de la volonté des pharmaciens européens de faire évoluer la profession et l'exercice pharmaceutiques afin de répondre aux besoins des patients et de relever les défis actuels en matière de soins. Les gouvernements européens cherchent à optimiser l'usage des médicaments, à améliorer la performance des traitements des patients et plus généralement à réduire le coût des soins. Un meilleur usage des compétences des pharmaciens européens peut les aider à atteindre ces objectifs.

L'accroissement de la contribution des pharmacies d'officine à l'efficacité et à l'efficience des systèmes de santé passe par un rôle actif des pharmaciens d'officines au sein des équipes de soins de premier recours, par un encouragement à l'utilisation des applications d'e-santé à l'officine et par l'élaboration de stratégies nationales de suivi des traitements médicamenteux. Le réseau officinal représente un atout exceptionnel qu'il faut mieux exploiter.

Les pharmaciens d'officine, aux côtés des autres acteurs de la sphère sociale et du monde de la santé, sont décidés à trouver des solutions innovantes pour améliorer la santé publique ainsi que la qualité et l'efficacité du secteur, dans le respect des compétences nationales en matière de santé.

Isabelle Adenot

Président du GPUE, 2012



AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES TRAITEMENTS ET LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES DE SANTÉ EN EUROPE, NOUS DEVONS :

ASSURER LA MISE À DISPOSITION DE MÉDICAMENTS TOUJOURS PLUS SÛRS

1. Renforcer la chaîne du médicament afin d'empêcher les médicaments falsifiés de parvenir jusqu'aux patients européens ;
2. Collaborer avec les autres parties prenantes et les gouvernements afin de prévenir les ruptures d'approvisionnement ;
3. Rendre disponibles en officine davantage de médicaments actuellement dispensés en pharmacies hospitalières ;
4. Délivrer les médicaments en maison de santé et à domicile et accompagner les patients de nos pharmacies soumis à des régimes thérapeutiques complexes dans leurs traitements, par exemple en leur préparant à l'officine les doses à administrer ;
5. Avoir la possibilité de délivrer des médicaments normalement soumis à prescription médicale sans ordonnance dans les cas d'urgence, sous des conditions strictes et en collaboration avec les médecins ;



RENFORCER L'EFFICACITÉ DES TRAITEMENTS PAR UNE PRISE EN CHARGE INDIVIDUALISÉE DES PATIENTS

1. Accompagner les traitements tout en permettant davantage aux patients de prendre en main leur maladie ;
2. Optimiser nos soins aux patients en obtenant l'accès au dossier de santé du patient lorsqu'il y a lieu, conformément aux règles nationales de protection des données et avec le consentement du patient ;
3. Collaborer avec d'autres professionnels au sein d'équipes de soin, par exemple en aidant au dépistage et à l'accompagnement des malades chroniques ou en apportant notre expertise pharmaceutique à des réseaux de soins spécialisés ;
4. Assurer la continuité des soins pharmaceutiques au retour du patient à son domicile après son passage dans un établissement de soins de courte durée ;
5. Développer une stratégie de recherche officinale pour soutenir le futur développement des services.



AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE

1. Accompagner les soins personnels et l'automédication en donnant des conseils en matière de santé, en réagissant aux symptômes ou en offrant des services qui favorisent les modes de vie sains et la prévention des maladies ;
2. Améliorer la notification des événements indésirables ;

3. Participer à la mise en place et au développement de systèmes nationaux d'e-santé actuels et futurs ;
4. Mieux tirer parti de notre réseau pour diffuser les messages de santé publique et gérer les crises sanitaires ;
5. Développer des programmes de dépistage et contribuer davantage aux stratégies de vaccination ;
6. Proposer un ensemble complet de services de santé publique en officine accordés aux besoins de chaque bassin de vie.



CONTRIBUER À L'EFFICACITÉ ET À LA QUALITÉ DU SYSTÈME DE SANTÉ

1. Proposer des services pharmaceutiques permettant d'améliorer et de rationaliser les soins des patients polymédiqués ;
2. Continuer à promouvoir et faciliter le recours à des médicaments moins onéreux par une substitution appropriée lorsqu'il y a lieu ;
3. Encourager les services tels que la dispensation renouvelable et le suivi du traitement de patients donnés, avec la possibilité d'ajustements posologiques lorsqu'il y a lieu.

Faits et chiffres clés : la pharmacie d'officine dans l'UE

Environ **98 %** des citoyens européens peuvent se rendre à l'officine la plus proche en l'espace de **30 minutes**, tandis que **58 %** des citoyens indiquent que l'officine la plus proche est à 5 minutes de leur lieu de travail ou leur domicile². Dans la plupart des pays de l'UE, les pharmacies sont tenues de veiller à ce que leurs locaux soient accessibles aux personnes handicapées.

“Les pharmaciens d'officine européens sont des professionnels de santé hautement qualifiés.”

Les pharmacies d'officine de l'UE emploient **400.000** pharmaciens et plus de **660.000** autres personnels de support et offrent des sites de formation aux étudiants en pharmacie.

Depuis de nombreuses années, les enquêtes montrent que les pharmaciens figurent parmi les **10** professions auxquelles les consommateurs font le plus confiance³.

Il y a **154.000** pharmacies d'officine dans l'UE¹. Les officines sont les structures de soins les plus largement répandues en Europe.

Les pharmaciens d'officine sont formés durant au moins **5 années** d'études universitaires (équivalent à un Master dans le système de Bologne), dont **6 mois** de stage en pharmacie.

“Les pharmacies sont informatisées à **99.99 %**.”

L'Organisation mondiale de la santé estime que le coût des effets indésirables (hospitalisations, opérations, perte de productivité, etc.) dépasse le coût des médicaments dans certains pays ⁷.

La polymédication est considérée comme un problème de plus en plus grave dans les systèmes de santé actuels.

Les pharmacies d'officine sont accessibles à plus de **500 millions** de citoyens européens. Chaque jour, **23 millions** de personnes entrent dans une officine, parmi lesquelles les personnes les plus vulnérables et celles ayant le moins de ressources.

Plus de **9,5 milliards** de boîtes de médicaments soumis à prescription sont délivrées chaque année en Europe ⁵. La grande majorité des médicaments sont prescrits dans le cadre des soins de premier recours, c'est-à-dire dispensés en pharmacie d'officine.

En général, les pharmacies ont des horaires d'ouverture plus longs que ceux des autres structures sanitaires. Horaires d'ouverture élargis, gardes et services de nuit permettent de garantir aux patients un accès aux services des officines **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**.

Dans l'UE, **194.500** décès par an sont dus à des erreurs de posologie et à la non-observance des traitements prescrits. Le coût de la non-observance y est estimé à **125 milliards** d'euros par an⁸.

“Plus de **263.444**⁴ médicaments sont autorisés dans l'UE ”

En outre, les pharmaciens d'officine acquièrent des compétences spécialisées, développent une expertise en matière de pratique officinale et sont tenus d'actualiser constamment leurs connaissances et leurs compétences afin que celles-ci restent adaptées à leur pratique. Le **développement professionnel continu** et **l'apprentissage tout au long de la vie** constituent une obligation professionnelle et éthique pour les pharmaciens et cette tendance se renforce dans bon nombre de pays de l'UE.

En moyenne, le budget des médicaments représente **17 %**⁶ du total des budgets de santé.

INTRODUCTION

Aller de l'avant : promouvoir la pratique officinale dans une ère de défis

Les systèmes de santé ne sont pas immuables. L'environnement organisationnel de la pharmacie d'officine ne cesse de changer et d'évoluer.

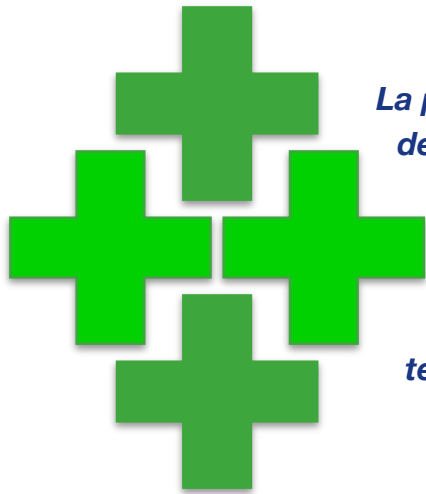
Les systèmes de soins de santé sont actuellement confrontés à plusieurs défis importants:

- **LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE:** l'allongement de l'espérance de vie, associé à la baisse de la natalité, a entraîné une augmentation constante de la proportion de personnes âgées dans les pays de l'UE. Ce vieillissement doit se traduire par des années de vie active et en bonne santé pour les plus de 65 ans. La réponse apportée à ce défi a une incidence directe sur la durabilité des systèmes de santé.
- **LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTÉ** ont évolué du fait de la hausse des niveaux de vie et d'éducation, du changement des modes de vie et des progrès de la technologie. Le taux d'obésité a plus que doublé au cours des 20 dernières années dans la plupart des pays de l'UE. La prévalence du diabète, de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et d'autres affections chroniques s'est accrue et représente un fardeau croissant pour les systèmes de santé. Pourtant, les pays de l'UE ne consacrent actuellement que 3 % en moyenne de leurs dépenses de santé aux programmes de prévention et de santé publique.

- **LE PERSONNEL DE SANTÉ:** d'ici 2020, un million de professionnels de santé manqueront dans l'UE. Certaines catégories de professionnels de santé, tels que les médecins généralistes et les infirmiers, manquent déjà dans certains pays de l'UE et ce manque devrait s'aggraver.
- **LES SOINS AXÉS SUR LES PATIENTS:** le parcours des soins de santé s'est complexifié et fragmenté, par exemple avec le rôle croissant que jouent les praticiens non cliniques, les soignants et les patients eux-mêmes. En outre, l'attention des systèmes de santé se déplace du traitement vers la prévention.
- **LA PRESSION ÉCONOMIQUE:** en période de crise économique, tous les budgets de santé sont sous tension. L'efficacité et la performance sont des préoccupations essentielles. Selon l'OCDE, les dépenses de santé ont augmenté dans tous les pays européens, souvent à un rythme plus rapide que la croissance économique, entraînant l'allocation d'une part croissante du PIB à la santé.

Malgré la nécessité d'une évolution permanente, l'objectif ultime des soins de santé modernes et de la pratique officinale doit toujours consister à offrir aux patients les soins les meilleurs et les plus efficaces à moindre coût. Dans le cadre des compétences nationales en matière de santé, le secteur officinal est prêt à apporter une aide importante aux systèmes de santé nationaux pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

LA PRATIQUE OFFICINALE MODERNE EN 4 PÔLES



La pratique officinale moderne est de plus en plus complexe et repose sur l'expertise des praticiens, sur le cadre unique de la pharmacie d'officine et sur les technologies disponibles.

Nous considérons que les activités officinales quotidiennes s'organisent en quatre pôles:

- **LA MISE À DISPOSITION DE MÉDICAMENTS SÛRS ;**
- **LA PRISE EN CHARGE INDIVIDUALISÉE DES PATIENTS ;**
- **LES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE ;**
- **LA CONTRIBUTION À L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME.**

Les pages qui suivent décrivent en détail ces pôles d'activités et identifient les domaines dans lesquels nous pouvons améliorer les soins offerts au public que nous servons, pour répondre aux besoins et aux attentes des patients.

ASSURER LA MISE À DISPOSITION DE MÉDICAMENTS TOUJOURS PLUS SÛRS

Les médicaments sont la forme d'intervention la plus fréquemment utilisée dans le système de santé moderne et leur importance ne fera que croître avec le vieillissement de la population et les innovations pharmaceutiques. Utilisés de façon appropriée, les médicaments peuvent améliorer considérablement la condition du patient ou entraîner la guérison. S'assurer que le patient reçoit le bon médicament, au moment adéquat, en bénéficiant des conseils appropriés, telle est la pierre angulaire de la pratique officinale.

PARMI LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'OFFICINE:

- *Approvisionner et sécuriser le stock pharmaceutique*

Après avoir acheté les médicaments auprès d'un grossiste agréé, les pharmacies sont responsables de leur entreposage sûr et approprié. Un très large éventail de médicaments et de dispositifs médicaux, y compris ceux nécessitant des conditions particulières de stockage, tels que les produits de la chaîne du froid, sont traditionnellement dispensés en pharmacie. L'officine est souvent tenue de disposer d'un stock permanent de certaines catégories de médicaments.

- *Garantir la qualité des médicaments*

Afin de garantir l'intégrité et la haute qualité des médicaments, les pharmacies satisfont à des exigences réglementaires complexes. La pharmacie d'officine, dernier maillon de la chaîne de distribution avant le patient, joue un rôle clé dans l'efficacité des procédures de rappel de médicaments. Ces derniers peuvent intervenir chaque semaine dans certains pays européens.

- *Assurer des préparations pharmaceutiques*

La préparation pharmaceutique reste l'un des services essentiels fournis par les officines dans de nombreux pays européens. Certains médicaments ne sont pas disponibles dans un dosage adéquat, par exemple pour les nouveau-nés et les jeunes enfants. Les pharmaciens comblent ces lacunes en fournissant aux patients des médicaments sur mesure, préparés selon une formule prescrite. En outre, dans de nombreux pays européens, les pharmaciens préparent à l'officine les doses à administrer pour chacun de leurs patients soumis à des régimes thérapeutiques complexes.

- *Dispenser dans des circonstances urgentes*

Les pharmaciens d'officine sont les professionnels de santé les plus accessibles, disponibles sans rendez-vous et pendant des horaires élargis. Ils offrent également un service d'urgence 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Pour assurer un accès au médicament dans les meilleurs délais, les gouvernements de plusieurs États membres reconnaissent déjà la nécessité d'autoriser dans les cas urgents la délivrance par le pharmacien de médicaments normalement soumis à prescription médicale.

- *Dispenser et non pas seulement fournir les médicaments*

Enfin, il importe de noter que les pharmaciens n'ont pas qu'un rôle logistique consistant à remettre au patient une boîte de médicaments. La dispensation des médicaments est un acte pharmaceutique professionnel. En dispensant les médicaments, les pharmaciens donnent des informations sur eux – effets secondaires, action pharmacologique, instructions de prise par exemple – et s'assurent de l'absence de risque d'interaction entre différents médicaments ou de contre-indications, sur la base des informations disponibles. Cela permet aux patients de tirer le meilleur parti de son traitement médicamenteux.

COMMENT POUVONS-NOUS ENCORE AMÉLIORER LA MISE À DISPOSITION DES MÉDICAMENTS?

Afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des patients et des systèmes de santé, nous devons:

- 1. Collaborer avec les décideurs européens, les autorités nationales, les fabricants et les autres parties prenantes afin de continuer à renforcer la chaîne d'approvisionnement pour éviter que des médicaments falsifiés ne parviennent jusqu'aux patients et pour assurer la continuité de l'approvisionnement en médicaments, en évitant toute rupture.*
- 2. Rendre disponibles en officine davantage de médicaments actuellement dispensés en pharmacies hospitalières afin de garantir leur accès aux patients qui en ont besoin à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail.*
- 3. Délivrer les médicaments en maison de santé et à domicile (comme c'est déjà le cas dans certains États membres) et accompagner les patients de nos pharmacies soumis à des régimes thérapeutiques complexes dans leurs traitements, par exemple en leur préparant à l'officine les doses à administrer. Les officines devraient être rémunérées pour ces services pharmaceutiques.*
- 4. Avoir la possibilité de dispenser des médicaments normalement soumis à prescription médicale dans les cas d'urgence. Les cas où une telle délivrance peut avoir lieu dépendent des situations nationales et sont subordonnés au soutien et à la collaboration d'autres acteurs tels que les médecins.*

RENFORCER L'EFFICACITÉ DES TRAITEMENTS PAR UNE PRISE EN CHARGE INDIVIDUALISÉE DES PATIENTS

D'une façon générale, la pratique officinale consiste à accompagner les patients et à s'assurer que les médicaments prescrits et dispensés apportent les résultats thérapeutiques attendus. L'accompagnement de l'usage des médicaments dans un souci d'amélioration des résultats, y compris en termes de qualité de vie des patients, est l'essence même de notre profession.

PARMI LES ACTIVITÉS OFFICINALES AMÉLIORANT LES RÉSULTATS THÉRAPEUTIQUES ET L'OBSERVANCE DU PATIENT:

- *Informier*

C Les pharmaciens fournissent des informations spécialisées sur les médicaments, les dispositifs médicaux et les autres produits pharmaceutiques – effets secondaires, action pharmacologique, instructions de prise par exemple. Ils s'assurent également de l'absence de risque d'interaction entre différents médicaments ou de contre-indications, sur la base des informations disponibles. En outre, dans le cadre de la substitution générique, les pharmaciens donnent au patient des explications sur la bioéquivalence ou les différences de conditionnement par exemple, afin d'éviter les erreurs de prise et d'améliorer l'observance.

- *Accompagner l'usage des médicaments*

Le pharmacien fournit non seulement des informations au patient sur la façon de prendre les médicaments mais il contacte également le prescripteur lorsqu'une erreur de prescription est décelée ou lorsque des médicaments plus adéquats sont disponibles. En dernier recours, le pharmacien a le droit de refuser de dispenser des médicaments s'il estime

que leur utilisation peut entraîner un préjudice ou s'il y voit une objection d'ordre déontologique ou professionnel.

L'accompagnement de l'usage des médicaments par les pharmaciens maximise les bénéfices et minimise le risque inhérent à l'utilisation des médicaments par les patients en améliorant leur sélection, leur optimisation et leur utilisation. Les bilans de médication assurés par les pharmaciens offrent un bon exemple d'intervention réussie et efficace des pharmaciens pour optimiser les résultats des patients. Il s'agit d'un service au patient offert par un pharmacien, par le biais d'un rendez-vous individuel, durant lequel patient et pharmacien identifient l'ensemble des médicaments pris par le patient, discutent de la meilleure façon de prendre les médicaments et des problèmes liés à la médication. Le bilan de médication améliore les connaissances du patient, son observance et son utilisation des médicaments en définissant et en expliquant leur usage, en corrigeant les usages inefficaces, en identifiant les effets secondaires ou interactions médicamenteuses, en améliorant l'efficacité clinique et la rentabilité ainsi qu'en réduisant le gaspillage. A l'issue du bilan, le pharmacien signalera au médecin les problèmes liés à la médication afin que ce dernier puisse, à son tour, ajuster le traitement médicamenteux à un stade précoce.

- *Accompagner les patients chroniques*

Les patients chroniques traités par des médicaments rendent plus fréquemment visite à leur pharmacien qu'à tout autre professionnel de santé. Les patients souffrent par exemple d'asthme, de diabète ou d'affections cardiaques voient leur pharmacien d'officine chaque fois qu'ils se font dispenser une ordonnance. De même, la plupart des patients chroniques non diagnostiqués se rendent régulièrement en officine. Cela place les pharmaciens dans une position idéale pour déceler les premiers signes d'évolution d'un état de santé, accompagner les patients dans le traitement de leur maladie et les orienter vers un médecin dans les cas plus graves ou nouveaux. La visite à l'officine peut ainsi permettre de dépister, d'accompagner les traitements, d'éduquer à la santé et, en définitive, d'une meilleure autogestion des patients.

- *Accompagner le patient au fil de son traitement médicamenteux*

Les pharmaciens d'officine fournissent des services de santé aux patients à différents stades du traitement médicamenteux. Par exemple, nous:

- Evaluons les besoins du patient ;
- Initiations, ajustons ou interrompons le traitement, en concertation avec le prescripteur, en cas de nécessité ;
- Accompagnons les malades et maximisons les résultats de la pharmacothérapie par des services tels que le bilan de médication et la prestation de services d'accompagnement de l'usage des médicaments dans de nombreux pays ;
- Effectuons, interprétons et contrôlons les résultats des tests de laboratoire dans certains pays ;
- Fournissons des services d'accompagnement des patients, par exemple dans la gestion des maladies chroniques.

La prestation de services efficaces, axés sur le patient et efficaces, en collaboration avec d'autres professionnels de santé, reste un défi majeur pour les pharmaciens. Les pharmaciens d'officine travaillent souvent sans contact direct avec les autres professionnels de la santé exerçant dans le même bassin de vie. Il est important d'encourager l'échange d'informations entre toutes les parties impliquées dans les soins aux patients, tant à la ville qu'à l'hôpital.

COMMENT POUVONS-NOUS FAIRE DAVANTAGE POUR NOS PATIENTS?

Afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des patients et des systèmes de santé, nous devons:

- 1. Accompagner les traitements et assumer davantage de responsabilité dans le contrôle des personnes confiées à nos soins. Éduquer les patients à leur traitement et leur donner la possibilité de prendre eux-mêmes en main leur maladie.*
- 2. Afin de tenir compte de toutes les informations pertinentes lors de la vérification du traitement d'un patient, avoir accès aux informations relatives à la santé du patient et à ses traitements en cours, dans le respect des règles nationales sur la protection des données et de la vie privée. Ce point est essentiel pour optimiser la valeur ajoutée de l'intervention du pharmacien d'officine dans les soins au patient.*
- 3. Coopérer avec d'autres membres de l'équipe de soins pour le dépistage et l'accompagnement des patients chroniques et mettre notre expertise pharmaceutique au service des réseaux de soins spécialisés centrés sur certaines pathologies. D'une façon générale, des structures adéquates doivent permettre aux professionnels de coopérer en optimisant l'usage de leurs différentes compétences au sein de l'équipe de soins.*
- 4. Assurer la continuité des soins pharmaceutiques au retour du patient à son domicile après son passage dans un établissement de soins de courte durée. Par exemple, la cohérence entre les médicaments dispensés à la ville et à l'hôpital devrait être systématiquement vérifiée en Europe.*
- 5. Développer une stratégie de recherche officinale pour soutenir le futur développement des services.*

AMELIORER LA SANTÉ PUBLIQUE

La mission de santé publique des pharmaciens d'officine dépasse largement le champ de l'usage des médicaments. Elle entre dans une stratégie plus large de santé publique qui vise à améliorer l'état de santé et la qualité de vie de l'ensemble de la population dans les bassins de vie auxquels nous consacrons.

Les pharmaciens d'officine sont au cœur des soins de santé, compte tenu du large éventail de services professionnels qu'ils offrent aux citoyens des États membres de l'UE dans le but d'améliorer leur santé et leur bien-être. Grâce à la répartition des pharmacies d'officine, qui est souvent le fait d'une planification délibérée, la grande majorité des personnes ont facilement accès à une pharmacie au moins, souvent deux ou davantage, proches des lieux où elles vivent et travaillent. Nous savons que les visites à la pharmacie sont deux fois plus fréquentes que les visites chez le médecin. Le pharmacien d'officine est donc le professionnel de santé qui reçoit le plus de visites, ce qui confère à la pharmacie d'officine une place unique pour accompagner les patients et contribuer à améliorer la santé publique.

PARMI LES DIVERSES ACTIVITÉS DES PHARMACIENS D'OFFICINE, PRATICIENS DE SANTÉ PUBLIQUE, CONTRIBUANT À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE:

- *Accompagner les soins personnels*

Les pharmaciens d'officine donnent des conseils sur des maux fréquents, tels que les toux et les rhumes, la douleur, les problèmes dermatologiques et digestifs. Ils constituent aussi la principale source de conseils sur les médicaments disponibles sans ordonnance. Ils offrent un large éventail de services pour aider les patients à lutter contre l'obésité (programmes de gestion du poids), le tabagisme, l'alcool ou l'usage abusif de médicaments

ou d'autres substances entraînant une addiction. Ils sont dans une position idéale pour promouvoir les pratiques sexuelles sans risque et la planification familiale, y compris par la dispensation d'une contraception hormonale d'urgence. Les pharmaciens jouent un rôle essentiel dans l'éducation à la santé et, d'une façon générale, veillent à l'efficacité et à la sécurité des soins personnels.

- *Contribuer à la pharmacovigilance*

Les médicaments ne sont pas dénués de risque. Ce n'est que lorsqu'un médicament est mis à la disposition d'une population nombreuse qu'il est possible d'identifier des effets indésirables inattendus. Les pharmaciens notifient ces effets indésirables aux agences nationales du médicament. En agissant de la sorte, nous contribuons à la sécurité des patients et améliorons donc la qualité des soins en termes d'efficacité et de tolérance.

- *Détecter les menaces pour la santé publique et gérer les crises*

Bien souvent, les pharmaciens d'officine font office de « radars » en ce qui concerne les menaces pour la santé publique. Leur position unique au cœur des bassins de vie leur permet de détecter les problèmes de santé publique émergents. En outre, les pharmaciens d'officine ont un rôle important à jouer dans les stratégies nationales de réponse aux crises. Le réseau des pharmacies d'officine sert souvent de point d'information pour les citoyens et peut être aisément adapté pour offrir les services pharmaceutiques nécessaires.

- *Diffuser des informations de santé publique*

Dans tous les pays européens, les pharmacies d'officine participent aux campagnes de santé publique, qu'elles soient élaborées par les seuls pharmaciens et/ou en collaboration avec les autorités publiques ou d'autres acteurs de santé publique. L'accessibilité du réseau officinal améliore la portée des campagnes de santé publique sur des thèmes tels que la sensibilisation aux antibiotiques, le dépistage du cancer, les modes de vie sains ou la diététique.

- *Participer au contrôle des maladies, au dépistage précoce et à la prévention*

Lorsque les pharmaciens identifient des résultats anormaux ou des états de santé qui ne peuvent être traités par des médicaments non soumis à prescription, ils orientent les patients vers le professionnel ou le service de santé le plus approprié. Ils représentent un portail unique d'orientation, d'accès et de prestation de services et d'informations sur les questions de santé pour un large spectre de la population. Les pharmaciens jouent également un rôle important dans les stratégies nationales de vaccination. Leur implication va de la participation aux activités de sensibilisation à l'immunisation à l'administration de vaccins par un personnel pharmaceutique qualifié dans certains États membres.

- *Veiller à la santé et à la sécurité environnementales*

Il importe que les médicaments ou dispositifs médicaux périmés ou inutiles soient traités de façon appropriée dans un souci de santé et de sécurité environnementales. Les pharmaciens conseillent les patients sur le traitement approprié des médicaments et des dispositifs médicaux.

COMMENT POUVONS-NOUS CONTRIBUER D'AVANTAGE À LA SANTÉ PUBLIQUE?

Afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des patients et des systèmes de santé, nous devons:

1. *Accompagner activement les soins personnels et l'automédication en donnant des conseils en matière de santé, en réagissant aux symptômes ou en offrant des services qui favorisent les modes de vie sains et la prévention des maladies.*
2. *Continuer à renforcer la notification des effets indésirables.*
3. *Participer à la mise en place et au développement de systèmes nationaux d'e-santé actuels et futurs.*
4. *Tirer un meilleur parti du réseau officinal pour diffuser les messages de santé publique et pour proposer notre expertise et nos compétences en matière de communication dans la gestion des crises de santé publique.*
5. *Développer des programmes de dépistage et contribuer davantage aux stratégies de vaccination.*
6. *Proposer un ensemble complet de services de santé publique accordés aux besoins de chaque bassin de vie. Si l'approche de santé publique tend à envisager isolément des problèmes tels que l'alcoolisme, l'obésité ou la santé sexuelle, il est essentiel de proposer un bilan global à chaque personne à un stade donné de sa vie et d'accompagner le changement de comportement qui doit en découler.*

CONTRIBUER À L'EFFICACITÉ ET À LA QUALITÉ DU SYSTÈME DE SANTÉ

En temps de crise économique, alors que les budgets de santé sont sous tension, l'efficacité et la performance sont des préoccupations essentielles pour les gouvernements. Chaque État membre cherche à offrir à sa population un système de soins de santé efficace et de grande qualité, qui réponde à ses besoins population.

- *Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des services*

Les officines sont les structures de santé les plus accessibles au grand public, souvent sans rendez-vous, avec des horaires d'ouverture élargis. Sans cela, bon nombre de cas traités en pharmacie feraient peser un fardeau supplémentaire sur les services de santé de première ligne et sur les médecins généralistes⁴⁴. Les cabinets de médecins se trouvent ainsi libérés pour traiter des cas plus complexes. En outre, les pharmacies sont accessibles aux plus vulnérables et aux plus défavorisés, y compris les personnes qui n'ont pas de médecin de famille et celles qui ne sont pas encore entrées dans le parcours de soin.

L'officine est très souvent le premier point de contact avec le système de santé pour les citoyens de l'UE. L'accessibilité, la disponibilité et l'environnement familial des pharmacies contribuent grandement à garantir que le système de santé soit plus accessible, davantage axé sur le patient et concentré sur les besoins de la communauté.

- *Informier et prendre des décisions concernant les médicaments en toute indépendance*

En tant qu'experts des médicaments, les pharmaciens sont réputés pour être une source accessible et fiable de conseils et de traitement, de par leur

formation soumise à des normes européennes et leurs obligations professionnelles et éthiques. En tant que professionnels de santé, ils s'engagent d'abord à agir d'abord dans l'intérêt public plutôt que de poursuivre un objectif purement économique. C'est pourquoi il est important de veiller à ce que certaines garanties soient prises pour permettre aux pharmaciens d'agir de façon indépendante.

- *Participer à la rentabilité des services et à la stabilité financière du système de santé*

Les pharmaciens ne contribuent pas seulement à réduire la charge qui pèse sur les autres services de santé en offrant un éventail de services et en contribuant à la santé publique. Ils jouent aussi un rôle important dans la réduction des dépenses de santé, en promouvant par exemple un plus large recours aux médicaments génériques dans tous les cas appropriés. Les pharmaciens décèlent et évitent également les risques (contre-indications, effets indésirables, erreurs de prescription, etc.) à la dispensation d'un médicament. Non seulement ils épargnent ainsi des dépenses de santé en offrant un médicament alternatif moins coûteux lorsqu'il y a lieu, mais ils évitent encore les traitements inutilement lourds et les dépenses induites par les complications pouvant résulter d'un mauvais usage des médicaments.

- *Participer à l'«écosystème sanitaire»*

Les pharmaciens d'officine préfinancent, sur leurs propres ressources, les médicaments et dispositifs médicaux prescrits. Ainsi, les patients n'ont pas à avancer leurs dépenses de médicaments et ne paient que le ticket modérateur. En outre, les pharmacies d'officine facilitent la facturation et le paiement des médicaments par les patients et le système de santé. Les officines font partie intégrante de l'«écosystème» sanitaire et social actuel. Certaines mesures actuellement en discussion au niveau national, telles que l'accroissement de la commercialisation du secteur, risquent d'avoir un impact négatif sur la durabilité du réseau officinal et, partant, sur la qualité globale des systèmes de santé. Cela entraînerait, en définitive, une augmentation des dépenses.

COMMENT POUVONS-NOUS CONTRIBUER DAVANTAGE À L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE SANTÉ?

Afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des patients et des systèmes de santé, nous devons:

- 1. Mieux contribuer au dépistage et à l'accompagnement des malades chroniques, en collaboration avec les autres membres des équipes de soins. Les pharmaciens doivent proposer davantage de services permettant de lutter contre la non-observance et la polymédication irrationnelle, tels que les bilans de médication.*
- 2. Continuer à promouvoir et faciliter le recours à des médicaments moins onéreux par une substitution appropriée lorsqu'il y a lieu.*
- 3. Encourager les services tels que la dispensation renouvelable, qui permet à des patients définis d'obtenir des médicaments auprès de leur pharmacien pendant une période déterminée sans avoir à retourner consulter un prescripteur trop fréquemment. Ce système existe déjà dans certains États membres. En outre, les ajustements posologiques sur les ordonnances renouvelables pourrait être autorisé dans des circonstances prédéfinies et avec le consentement préalable du médecin prescripteur.*



NOTRE VISION



L'organisation des soins de santé évolue. Les pharmacies d'officine, qui sont une composante essentielle des systèmes de santé, doivent également évoluer. Le fait que la pharmacie d'officine soit bien souvent le premier et le dernier point de contact des patients avec le système de soins confère au réseau pharmaceutique une place particulière. Protéger l'indépendance professionnelle des pharmaciens face aux pressions commerciales est essentiel pour l'avenir de l'exercice officinal.

Nous sommes prêts à relever le défi du changement. Nous devons aller vers davantage de continuité des soins, des soins centrés sur le patient. Nous devons contribuer à l'efficacité du système et poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité des soins.

Afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain, nous voulons créer un avenir où des services seront proposés dans les officines européennes, au cœur des bassins de vie, par les professionnels de santé hautement qualifiés que sont les pharmaciens d'officine, au bénéfice des patients individuels, de la santé publique et du système de santé.

RÉFÉRENCES:

1. 154.000 correspond au nombre de pharmacies d'officine dans les 27 pays de l'Union européenne et la Croatie, pays candidat à l'adhésion. Source : Base de données GPUE 2011.
2. Enquête menée dans le cadre de Chain of Trust, projet du programme Santé publique de la Commission européenne (convention de subvention n° 2009.11.13)
<http://www.chainoftrust.eu>
3. Base de données GPUE 2011.
4. Données 2012 de l'Agence européenne des médicaments (EMA) pour 21 Etats membres.
5. Données IMS 2010.
6. Données de santé OCDE 2009.
7. Organisation mondiale de la santé, *Médicaments : Sécurité et effets indésirables*, Aide-mémoire n° 293, Genève, 2008.
8. Projet Medi-Voice
http://cordis.europa.eu/fetch?CALLER=FP6_PROJ&ACTION=D&DOC=3019&PROJECT=PROJ&QUERY=1170700793308&RCN=75025.
9. OCDE, Panorama de la santé en Europe 2010.
http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2010-en
10. Commission européenne, Document de travail sur un Plan d'action relatif au personnel de santé dans l'Union européenne, SWD (2012) 93 final.
http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/docs/swd_ap_eu_healthcare_workforce_en.pdf
11. En vertu des traités de l'Union européenne, la politique de santé et la gestion des systèmes de santé relève essentiellement de la compétence des Etats membres.
12. AVERY et al., A pharmacist-led information technology intervention for medication errors (PINCER): a multicentre, cluster randomised, controlled trial and cost-effectiveness analysis, *The Lancet*, Vol. 379, n° 9823, pp. 1310-1319, 7 avril 2012 (doi:10.1016/S0140-6736 (11) 61817-5).
13. TUESCA-MOLINA et al., Determinants of therapeutic compliance in elderly over 60 years old in Spain, *Gac Sanit* 2006, 20(3): 220-7.
14. NICE, National Costing Statement: Medicines Adherence, 2009.
15. LEENDERTSE et al., Preventing hospital admissions by reviewing medication (PHARM) in primary care: design of the cluster randomised, controlled, multi-centre PHARM-study, *BMC Health Serv Res*, 2011.
16. Etude du CGCOF évaluant les interventions de santé à l'officine en Espagne, 2003.
17. Advice from pharmacies saves hundreds of millions. A survey by PricewaterhouseCoopers and The Association of Finnish Pharmacies. <http://www.apteekkariliitto.fi/en/press-releases/advice-from-pharmacies-saveshundreds-of-millions.html>

Pharmaceutical Group of European Union 2012 ©

Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne 2012 ©

Rue du Luxembourg 19-21

1000 Brussels

Belgium

www.pgeu.eu

